



FC9BD11

900 €

1 jour(s)



Droit, RGPD et protection des données

OBJECTIFS

Différencier, dans le cadre du big data et de l'Internet des objets, les types de données soumises aux différentes obligations juridiques (données à caractère personnel, données en "open data", données relevant du droit d'auteur, données soumises au secret, données figurant dans une base de données, ...). Citer les objectifs recherchés par le législateur et les droits attachés à chaque type de données. Identifier les conditions et les possibilités de collecte, d'utilisation et de ré-utilisation de chaque type de données.

PROGRAMME

Protection des données personnelles dans le big data

- Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et notion de donnée à caractère personnel
- Articulation entre le RGPD et la loi Informatique et Libertés
- Quels sont les enjeux pour l'entreprise et les citoyens
- Quelles sont les obligations d'un responsable de traitement
- Comment respecter les droits des personnes concernées par les données
- Quel est le rôle de la CNIL et des autres autorités de protection des données dans l'Union européenne Quels sont leurs pouvoirs
- Comment piloter la conformité, en particulier l'obligation de responsabilité

Droits d'usage attachés aux big data

- Quels sont les enjeux pour l'entreprise
- Comment respecter les droits d'auteur
- Les droits attachés à une base de données
- Quelles sont les données mises en « open data » et comment les ré-utiliser
- Quels sont les principes généraux attachés aux données privées
- Quelles sont les informations protégées par le secret

Comment contractualiser les rapports entre fournisseurs de données et clients

Synthèse et conclusion

DATES ET LIEUX

Nous contacter pour les sessions à venir

PUBLIC / PREREQUIS

Tout type de participants : profil technique, marketing, juridique, management, qualité, conformité

Un intérêt pour les sciences des données permet de tirer un meilleur profit de cette formation.

COORDINATEURS

Claire LEVALLOIS-BARTH

Maître de conférences en droit à Télécom Paris, coordinatrice de la chaire « Valeurs et politiques des informations personnelles ». Elle est spécialiste du droit des nouvelles technologies et plus particulièrement de la protection des données à caractère personnel (Privacy).